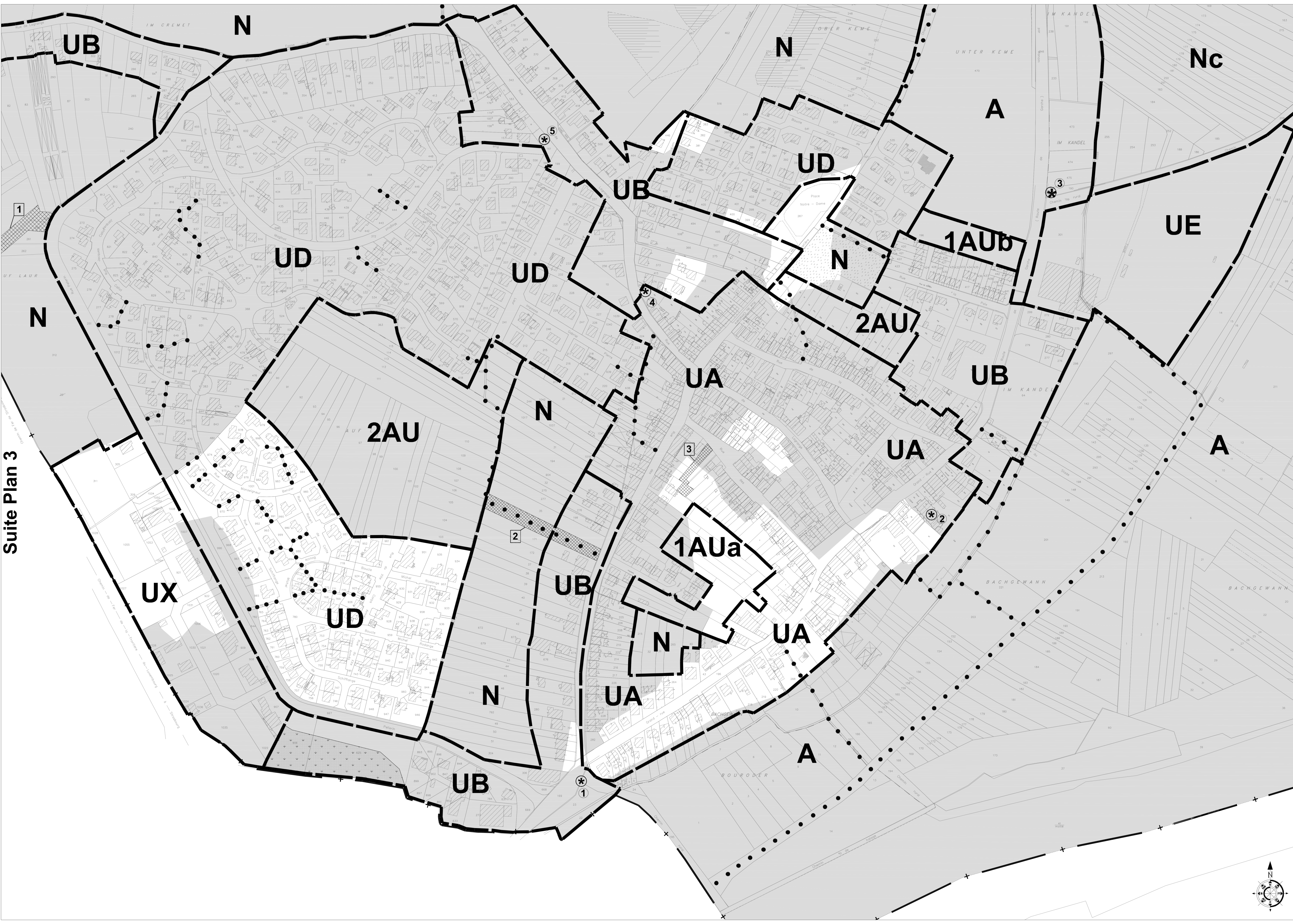




Suite Plan 3



COMMUNE DE MANOM

PLAN LOCAL D'URBANISME

2- PLAN DE ZONAGE : MANOM

Echelle 1 / 2000

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal de MANOM en date du 17 avril 2024

APPROUANT la 1ère modification simplifiée Plan Local d'Urbanisme Mme Marie-Laurence HERFELD, Maire

Cachet de la Mairie et signature du Maire :



Approbation de la révision par DCM du 19/01/12

Mise en compatibilité	Modifié le :	Mis à jour le :
MC1	24/11/15	M1 19/02/13
		M2 22/06/21

Le territoire est concerné par le Plan de Prévention des Risques inondations de Manom, annexé au présent dossier de PLU

Source : fond cadastral

Légende :

- Découpage en zone avec indication du type de zone
- Emplacement réservé avec numéro de l'opération
- Elément de paysage à protéger
- Terrain cultivé à protéger (jardin)
- Cheminement piétonnier et/ou cycliste à conserver ou à créer
- Zone inondable inscrite au PPRI
- Surface en eau
- Limite communale

Liste des emplacements réservés :

N°	Destination	Superficie	Bénéficiaire
1	Création d'une liaison entre Thionville et Manom	1458 m²	Commune
2	Accès à la zone 2AU	2214 m²	Commune
3	Projet d'aménagement de places de stationnement pour la rue des Jardins	560 m²	Commune